

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2021-134

PUBLIÉ LE 20 JUILLET 2021

Sommaire

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de l' Allier / Secrétariat de Direction

03-2021-07-19-00001 - extrait d'arrêté n° 1805/2021 du 19 juillet 2021 réglementant la circulation sur le diffuseur 11 de Montmarault - Autoroute A 71 (1 page)

Page 3

03-2021-06-30-00004 - Extrait d' arrêté n°1626/2021 du 30 juin 2021 accordant la médaille d' Honneur agricole au titre de la promotion du 14 juillet 2021 (2 pages)

Page 5

03_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l' Allier

03-2021-07-19-00001

extrait d'arrêté n° 1805/2021 du 19 juillet 2021
réglementant la circulation sur le diffuseur 11 de
Montmarault - Autoroute A 71

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait d'arrêté n° 1805/2021 du 19 juillet 2021 réglementant la circulation sur le diffuseur n°11 de Montmarault _ PR 317+957 – Autoroute A71

Article 1 : Dans le cadre des travaux de mise en conformité suite à l'inspection sécurité du futur échangeur A71/A79 – PR 317+957, la circulation sera réglementée sur l'autoroute A71 - conformément aux articles suivants.

Article 2 : Les travaux seront programmés du mercredi 21 juillet 2021 – 07h00 au jeudi 22 juillet 2021 – 20h00.

Article 3 : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier. Les principales mesures d'exploitation au droit du chantier seront les suivantes :

Article 4 : Du mercredi 21 juillet 2021 – 07h00 au jeudi 22 juillet 2020 – 20h00

▪ **Fermeture des bretelles d'accès à l'A71 en direction de Paris ou de Clermont-Ferrand du diffuseur n°11 de Montmarault.** Une déviation sera associée à ces fermetures : au droit du diffuseur n°11 de Montmarault, suivre les RD2371, RD39 et RD94 jusqu'au diffuseur n°35 de Croix de Fragne. De là, accéder à l'A714 puis à l'A71 en direction de Paris ou de Clermont-Fd.

▪ **Fermeture de la bretelle de sortie du diffuseur n°11 de Montmarault – sens Paris/Clermont-Ferrand**
Une déviation sera associée à cette fermeture : sur A71, en provenance de Paris, au droit de l'échangeur A71/A714, emprunter l'A714 en direction de Guéret et sortir au diffuseur n°35 de Croix de Fragne, puis emprunter les RD94, RD39 et RD2371 jusqu'à Montmarault.

▪ **Fermeture de la bretelle de sortie du diffuseur n°11 de Montmarault – sens Clermont-Ferrand/Paris**
Une déviation sera associée à cette fermeture : sur A71, en provenance de Clermont-Fd, au droit de Montmarault, continuer sur A71 en direction du Nord puis au droit de l'échangeur A71/A714, emprunter l'A714 en direction de Guéret et sortir au diffuseur n°35 de Croix de Fragne. Puis emprunter les RD94, RD39 et RD2371 jusqu'à Montmarault.

Article 5 En cas de problèmes techniques ou de conditions météorologiques défavorables, les fermetures et les déviations associées définies à l'article 4 pourront être reportées à la période du mercredi 28 juillet 2021 – 07h00 au jeudi 29 juillet 2020 – 20h00. Une information sera alors préalablement transmise à la DDT de l'Allier, au Conseil Départemental de l'Allier et aux mairies concernées.

Article 6 : Pendant l'activation des déviations telles que décrites aux articles 4 et 5, les dispositions de l'arrêté n°2019-02P portant réglementation de circulation des Poids Lourds de plus de 7,5t sur la RD2371 seront levées temporairement le temps des déviations.

Article 7 : En complément des mesures décrites aux articles 4 et 5, il pourra être procédé sur A71, entre les PR 311 et 326, à des neutralisations de Bande d'Arrêt d'Urgence ou à des neutralisations de Voie de Droite.

Article 8 : Les durées des fermetures telles que décrites aux articles 4 et 5 sont des durées maximales. Elles dépendront des travaux découlant de la restitution du contenu de l'inspection sécurité réalisée par la DGITM. Par conséquent, certaines fermetures ne seront pas réalisées ou verront leur durée réduite. Suite à la restitution de l'inspection sécurité et une fois les travaux définis, une information corrective sera réalisée sur la nature et la durée de ces fermetures auprès de la DDT de l'Allier, du Conseil Départemental de l'Allier et des mairies concernées.

Article 9 : Durant les travaux, il sera dérogé à l'arrêté permanent d'exploitation sous chantier et notamment aux articles relatifs :

- Au détournement du trafic sur le réseau ordinaire,
- Aux Jours hors chantiers,

Article 10 : Les informations relatives à la date et à la nature des travaux seront portées à la connaissance des usagers avant et pendant les travaux au moyen de :

- panneaux à message variables ou fixes,
- radio Autoroute Info 107.7,
- internet www.aprr.fr.

Article 11 : Le présent arrêté sera publié et inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Allier.

Article 12 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Allier, Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Allier, Monsieur le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière de l'Allier, Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Allier, Monsieur le chef du service d'aide médicale urgente (SAMU) de l'Allier, seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Moulins le, 19 juillet 2021
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,
signé
Alexandre SANZ

03_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l' Allier

03-2021-06-30-00004

Extrait d' arrêté n°1626/2021 du 30 juin 2021
accordant la médaille d' Honneur agricole au
titre de la promotion du 14 juillet 2021

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait d'arrêté n°1626/2021 du 30 juin 2021 accordant la médaille d'Honneur agricole au titre de la promotion du 14 juillet 2021

Article 1^{er} : La médaille d'honneur agricole échelon Grand Or est décernée à :

Pour le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE :

Monsieur Thierry BORD, employé de banque, demeurant 03320Lurcy-Levis,

Monsieur Philippe CHANET, employé de banque, demeurant 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule,

Madame Nicole DUMAS née PONCET, employée de banque, demeurant 03260 Saint-Germain-des-Fossés,

Madame Martine LOISEAU née JUSTE, directrice d'agence, demeurant 03260 Magnet,

Madame Corynne SOUSA LOPES, employée de banque, demeurant 03400 Yzeure.

Pour la Mutualité Sociale Agricole Auvergne :

Madame Marie-Laure ALAJOUANINE, technicienne, demeurant 03000 Moulins,

Madame Yolande BORDE née FORGET, coordonatrice PSSP, demeurant 03230 Chézy,

Madame Odile CHARRET, cadre contrôle interne DPO, demeurant 03000 Moulins,

Madame Josseline GUILLEBAUD née NORRE, informaticienne, demeurant 03400 Yzeure,

Madame Marylène PESERY, secrétaire, demeurant 03230 Lusigny.

Pour GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne :

Madame Chantal AUDIN née MALOCHET, gestionnaire assurance, demeurant 03160 Bourbon l'Archambault,

Madame Isabelle ROUSSELLE née BERNADON, Hot-Line télé-assistance à la personne, demeurant 03380 Huriel.

Pour les Pépinières et Roseraies Delbard :

Monsieur Gérard MAGNIERE, chef d'équipe, demeurant 03600 Commentry,

Monsieur Pierre OLIVIER, ouvrier pépiniériste, demeurant 03600 Malicorne.

Pour ATRIAL :

Monsieur Jean-Marie FREDERIC, animateur des ventes, demeurant 03270 Busset,

Monsieur Pascal MONTJOIE, chauffeur-livreur, demeurant 03240 CRESSANGES.

Article 2 : La médaille d'honneur agricole échelon Or est décernée à :

- Pour le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE :

Madame Nathalie BERGERAT née BERTHEMIER, employée crédit agricole, demeurant 03100 Lavault-Sainte-Anne,

Monsieur Jean-Michel DELARCE, employé de banque, demeurant 03400 Yzeure,

Madame Evelyne PEYRAT née MAUDHUIZON, employée de banque, demeurant 03400 Yzeure,

Madame Véronique NARBOUX née ROUMIER, salariée au crédit agricole centre france, demeurant 03150 Saint-Gérand-le-Puy.

Pour la Mutualité Sociale Agricole Auvergne :

Madame Chantal DUCERF née CHASSOT, comptable, demeurant 03340 Neuilly-le-Réal,

Madame Chantal LAMOUCHE née MARONNAT, coordonatrice msa, demeurant 03230 Chézy,

Madame Catherine LETENDARD née LAURENT, technicienne, demeurant 03000 Moulins,

Madame Maryse LE COLLEN née PASSEMARD, chargée d'études PSSP, demeurant 03000 Moulins,

Madame Nathalie MARTINET née GRESSIER, agent administratif, demeurant 03230 Lusigny,

Madame Brigitte SARRASSAT née ALLEGRE, secrétaire assistante, demeurant 03400 Yzeure,

Madame Isabelle THELIOL née DESSEAUVES, directrice comptable et financier, demeurant 03000 Avernnes,

Madame Christine VERDIER, technicienne PSSP, demeurant 03000 Moulins.

Pour GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne :

Madame Brigitte JOBARD née VACHERA, chargée de clientèle, demeurant 03120 SERVILLY,

Madame Marie-Claire LAFOND, conseillère clientèle à distance, demeurant 03340 Bessay-sur-Allier.

Pour SICA BB :

Monsieur Thierry CHARRIER, comptable, demeurant 03100 Montluçon.

Pour Val'limagne. coop :

Monsieur Didier CRESSERET, chauffeur-livreur, demeurant 03330 Valignat,

Monsieur Jacques DUMONT, agent de dépôt, demeurant 03240 Tronget,

Monsieur Eric DORAT, technico-commercial, demeurant 03800 Charmes,

Madame Michelle FAYOL née BRESLE, salariée, demeurant 03500 Paray-sous-Briailles.

Pour ATRIAL :

Monsieur Gilles DODAT, responsable de production, demeurant 03340 Montbeugny,

Monsieur Pascal MONTJOIE, chauffeur-livreur, demeurant 03240 Cressanges.

Article 3 : La médaille d'honneur échelon Vermeil est décernée à :

Pour le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE :

Madame Bernadette BARBARIN née CHEVASSON, employée de banque, demeurant 03200 Le Vernet.

Pour la Mutualité Sociale Agricole Auvergne :

Monsieur Olivier BOUTONNET, cadre MSA, demeurant 03210 Souvigny,

Madame Carole FRANCO née GIRARD, comptable, demeurant 03400 Yzeure,

Madame Annie LARONDE née CAVAU, contrôleur agréé et assermenté, demeurant 03340 Mercy,

Monsieur Jean-Philippe RUIZ, informaticien, demeurant 03000 Moulins.

Pour GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne :

Monsieur Philippe COLLINET, chargé de mission qualité et performance, demeurant 03430 Cosne d'Allier,

Monsieur Hervé LIVROZET, souscripteur risques spéciaux, demeurant 03230 Gannay-sur-Loire.

Pour SICA BB :

Madame Cécile AMOUR née DUMONT, secrétaire appro-collecte, demeurant 03340 Buxières-les-Mines,

Pour Val'limagne.coop :

Monsieur Dominique GAY, chauffeur-livreur, demeurant 03220 Cindré,

Monsieur Gilles POUZON, chauffeur poids-lourd, demeurant 03110 Brout-Vernet,

Madame VALERIE RAY née FAURE, assistante de direction, demeurant 03450 Ebreuil.

Pour ATRIAL :

Monsieur Laurent CHASSERY, assistant qualité, demeurant 03460 Villeneuve-sur-Allier,

Monsieur Gilles DODAT, responsable de production, demeurant 03340 Montbeugny,

Monsieur Patrick MASBOEUF, chauffeur-livreur, demeurant 03340 Mercy,

Monsieur Pascal MONTJOIE, chauffeur-livreur, demeurant 03240 Cressanges,

Article 4 : La médaille d'honneur agricole échelon Argent est décernée à :

Pour le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE :

Madame Stéphanie AUVITY née DUMAS, employée de banque, demeurant 03100 Montluçon,

Monsieur Gabriel BENDERITTER, employé de banque, demeurant 03200 Vichy,

Madame Isabelle BOFFIN née HARY, conseillère commerciale, demeurant 03300 CUSSET,

Pour la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE Auvergne :

Madame Christine ARCHASSAL née LACOUTIERE, technicienne prestations santé, demeurant 03500 Monétay-sur-Allier,

Monsieur Dominique BERNIER, cadre dirigeant, demeurant 03400 Yzeure,

Madame Cécile BICHARD, cadre administratif, demeurant 03500 Bayet.

Pour GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergnés :

Madame Caroline PERRET, chargée de clientèle agricole, demeurant 03340 Bessay-sur-Allier,

Monsieur Jérôme ROTTAT, chargé de clientèle agricole, demeurant 03150 Varennes-sur-Allier,

Monsieur Thierry ROULET, chargé d'affaires collectivités, demeurant 03400 Toulon-sur-Allier,

Madame Marie-Cécile TERRET épouse GREGOIRE, conseillère commerciale, demeurant 03410 Saint-Victor,

Monsieur Pascal VIAL, chargé de clientèle risques complexes, demeurant 03400 Yzeure.

Pour Val'limagne.coop :

Monsieur Raymond BEAUGENDRE, technicien commercial, demeurant 03220 Varennes-sur- Têche,

Monsieur Jean BOUTERIGE, chef de silo, demeurant 03140 Barberier,

Monsieur Hervé LAVILLE, responsable de silo/bassin, demeurant 03140 Charroux,

Madame Danielle MELON née MAGNE, assistante relation adhérents, demeurant 03110 Vendat,

Monsieur Bruno MICHEL, chauffeur-livreur, demeurant 03110 Saint-Rémy-en-Rollat.

Pour ATRIAL :

Monsieur Nicolas DROYER, agent de maintenance, demeurant 03400 Yzeure.

AXEREAL :

Monsieur Stéphane CORBEL, chauffeur-livreur, demeurant 03800 Le Mayet-d'Ecole.

Article 5 : La secrétaire générale et la directrice départementale des territoires, sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Moulins le, 30 juin 2021

Le Préfet,

signé

Jean-Francis Treffel